



Fiche de connaissance



Paie : arrivée / départ en cours de mois

Categorie(s) : esedit_eseditrh_paie,

Descriptif :

Réglementairement, les agents arrivés ou partis en cours de mois doivent être rémunérés en jours effectivement travaillés et non pas suivant la règle des trentièmes.

Solution :

Accueil Paie / Paramétrage / Bloc Organisation : Employeur

The screenshot shows the 'Paramétrage employeur de la collectivité : 0001 - COMMUNE' interface. The 'Employeur' tab is active, displaying a table of establishments and various configuration options.

Principal	Défaut	Code	Raison sociale	Nic	Actions
✓	✓	01	Mairie	00015	

Buttons: [Créer Etablissement](#)

Injection des maladies

Activation du lien Absence - Paie

Date butoir :

Mois précédent Dernier jour du mois

Mois en cours le : du mois

Contrat d'apprentissage

Certificat des apprentis :

Matrice des apprentis :

Paie

Plan de Paie :

Période d'installation :

Consulter les bulletins à partir de :

Nombre de mois de rappel :

[▶ Accéder aux types de calcul du trentième](#) ←

Paie en cours

Période

[▶ Donnée](#)

Déclarations

Types de calcul du trentième de COMMUNE

Liste des type de calcul du trentième(1 ligne)

Période début	Période fin	Type calcul
2011.01		Trentième comme auparavant

Période de début * : 2021.01
Période de fin : aaaa.mm

Type de calcul du trentième

Trentième comme auparavant
 Tenir compte des jours effectifs

1 Créer 3

Ce paramétrage concerne uniquement les débuts et fins de contrats en cours de mois.